

**Guillaume BACHELAY**

DEPUTE DE SEINE-MARITIME

MEMBRE DE LA COMMISSION DES FINANCES,  
DE L'ECONOMIE GENERALE ET DU CONTROLE BUDGETAIRE

**Monsieur Vincent PEILLON**  
**Ministre de l'Education**  
**nationale**  
**110, rue de Grenelle**  
**75357 Paris SP 07**

*Elbeuf, le 3 septembre 2012*

Monsieur le Ministre, *cher Vincent,*

Dans un courrier en date du 20 août 2012 dont je vous remercie, vous détaillez à l'échelle de l'Académie de Rouen et du département de Seine-Maritime les mesures d'urgences contenues dans la loi de finances rectificative votée au Parlement par les députés de la majorité durant la session extraordinaire de l'été.

Les créations ou sauvegardes de postes en Seine-Maritime, dans la quatrième circonscription et ailleurs, constituent une première réponse aux attentes des élèves, des personnels éducatifs et des familles. D'autres devront suivre dans le futur, dans le respect de l'engagement du Président de la République qui a fait de la jeunesse et de l'éducation la priorité de son quinquennat.

Cependant, à la veille de la rentrée scolaire et dans le prolongement de mon courrier adressé à Madame le Recteur de l'Académie de Rouen en date du 22 juin dernier, je souhaite de nouveau attirer votre attention sur les conséquences de la suppression annoncée par le précédent Gouvernement d'un poste de maître E à la rentrée 2012 dans la quatrième circonscription.

Ce poste est basé à Grand-Couronne, où l'intervention de l'enseignant est précieuse auprès des enfants de cette commune dans un contexte économique et social particulièrement difficile.

Il s'inscrit aussi dans un réseau d'aide dont le travail sur la circonscription se trouverait fragilisé en cas de suppression du poste, notamment parce qu'il est prévu de compenser la perte pour Grand-Couronne en sollicitant les enseignants du réseau qui interviennent sur

d'autres communes. Des parents d'élèves de Grand-Quevilly ont justement alerté les pouvoirs publics sur le cas de l'école Moulin où deux classes ont été fermées en deux ans et qui risque, de surcroît, de perdre des heures dispensées par le maître E.

J'ajoute que la suppression du maître E à Grand-Couronne m'apparaît en contradiction avec les orientations que vous avez justement fixées pour l'école de la République, qu'il s'agisse des moyens supplémentaires alloués aux RASED comme de la formation continue des enseignants.

Pour toutes ces raisons, je fais le vœu que prochain Comité départemental de l'Education nationale en préfecture permette de reconsidérer la décision de supprimer un poste de Maître E, dans l'intérêt général des élèves de notre territoire et au nom de l'école publique de qualité et de proximité pour laquelle nous nous mobilisons collectivement sur le terrain.

Restant à votre disposition pour évoquer le détail de cette situation urgente et vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à mon intervention, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération la plus distinguée.



Guillaume BACHELAY